

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

**Projet Regional d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique
de l'Ouest et du Centre (PHASAO) en Guinée**

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un Consultant en VBG de l'Unité de Gestion du
Projet**

Octobre 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le souci d'améliorer la production et la disponibilité de données statistiques qui permettront de faciliter l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement, le Gouvernement Guinéen a décidé d'intégrer le Projet Régional d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) financé par la Banque Mondiale.

L'objectif de ce projet est de soutenir les réformes institutionnelles, améliorer la performance statistique, l'harmonisation, l'accessibilité des données des pays participants et des organismes régionaux d'Afrique de l'Ouest et soutenir la modernisation de leurs systèmes statistiques. Il permettra ainsi au Gouvernement de prendre des décisions idoines pour un meilleur suivi des engagements nationaux (Plan de Référence Intérimaire, Programme de Rélanche Economique), les engagements internationaux (Vision 2050 de la CEDEAO, Agenda 2063 de l'Union Africaine) ainsi que les Objectifs de Développement Durable.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de quatre (4) composantes :

Composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base utilisant la qualité internationale des données

Cette composante soutient les réformes envisagées pour concevoir et adapter les méthodes et normes harmonisées dans la zone cible du projet d'une part, augmenter le niveau de production des statistiques démographiques, économiques, sociales et de pauvreté. Elle comporte cinq sous composantes : (i) Coordination régionale et adoption de normes harmonisées de qualité des données (ii) Production de statistiques démographiques et socio-économiques ; (iii) Production de statistiques sur le secteur réel et fiscal (iv) Production de statistiques sur l'agriculture et le changement climatique ; et (v) Curation des données administratives sectorielles et sous-nationales.

• Composante 2 : Appui à la modernisation des statistiques, aux réformes institutionnelles, à l'amélioration de l'accès, de la diffusion et de l'utilisation des données et au développement des ressources humaines

Cette composante contribue à la modernisation des statistiques à travers l'utilisation des nouvelles technologies, le soutien aux réformes institutionnelles en matière statistique, l'amélioration de la diffusion des données statistiques et le renforcement des capacités humaines, en vue de répondre au besoin sans cesse croissant de données pour assurer un meilleur suivi des engagements.

Cette composante comporte cinq sous-composantes à savoir : (i) la Modernisation statistique des SSN ; (ii) les Réformes institutionnelles pour les SSN sélectionnés ; (iii) Renforcement du

capital humain ; (iv) Accessibilité et diffusion des données ; et (i) Utilisation et analyse des données pour informer les politiques publiques.

- **Composante 3 : Soutenir la modernisation des infrastructures physiques**

Cette composante vise à soutenir la modernisation des infrastructures physiques du système statistique national en général, et de l'Institut National de la Statistique en particulier. Elle contribue au renforcement des capacités du SSN à travers des infrastructures TIC et statistiques du SSN.

- **Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités et l'atteinte des objectifs visés par le projet. Elle comporte deux sous composantes notamment (i) Gestion du projet et (ii) Résultats du projet et suivi de la satisfaction des utilisateurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est prévu le service à temps partiel d'un Consultant en Violences Basées sur le Genre (VBG) dont les responsabilités, missions et qualifications sont les suivantes :

II- NATURE ET ETENDUE DES TACHES

Placé sous la supervision et la responsabilité directe du Coordonnateur du Projet, la mission principale du Consultant en violences basées sur le genre consiste à appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse à l' Exploitation et Aisance Sexuelle, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) liées à sa mise en œuvre.

De façon spécifique, il s'agit de :

- aider le projet à identifier les risques de VBG/EAS/HS liés à la mise en œuvre du projet et à élaborer les stratégies d'atténuation des risques à travers l'intégration des risques et des mesures d'atténuation y afférentes dans les instruments de sauvegardes environnementale et sociale pour le projet ;
- Développer et suivre la mise en œuvre du plan d'action VBG/EAS/HS conformément au niveau de risque du projet ;
- Élaborer le code de conduite comprenant les comportements interdits et les sanctions en cas de violation ;
- Animer les formations des travailleurs et les sensibilisations communautaires sur les EAS/HS sur le MGP sensible aux EAS/HS, le code de conduite ;
- Réaliser la cartographie des services de prise en charge médicaux, juridiques et psychosociaux ainsi qu'un protocole de référencement ;

- Développer des outils de sensibilisations (affiches, panneaux de sensibilisations sur toutes les zones de mise en œuvre du projet...)
- appuyer le projet dans la mise en œuvre et le suivi des activités de prévention et réponse
- Collaborer avec les autres membres de l'Unité de Gestion de Projet (UGP), surtout les consultants en environnement et en Développement social ;
- Appuyer la mise en œuvre des procédures du MGP sensible aux EAS/HS (avec l'identification des canaux de dépôt de plaintes, élaboration d'outils de gestion de plaintes, formation des acteurs intervenants dans le MGP)
- mettre en place le plan de suivi et évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des cas de EAS/HS, en collaboration et avec l'appui du consultant en suivi et évaluation ;
- Contribuer à la préparation des plans d'action annuels, ainsi qu'à la rédaction des rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) du projet et veiller à la prise en compte adéquate des aspects VBG dans lesdits rapports.

III- PROFIL DU/DE LA SPECIALISTE EN VBG

Le/la Consultant en violence basée sur le Genre (VBG) doit posséder au minimum les qualifications suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme de Bac+4 au moins, en sciences sociales, en droit, en gestion des projets, ou toute autre discipline en rapport avec les question de genre ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience sur les violences basée sur le genre (VBG) ;
- avoir au moins trois (3) ans d'expérience sur les VBG dans des projets, programmes ou autres structures de développement ;
- avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivants (es) de VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les VBG ;
- avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux VBG ;
- avoir de bonnes connaissances des normes de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale ;
- avoir une bonne connaissance de la législation nationale Guinéenne en matière de VBG, EAS/HS ;
- avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports ;
- avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.).

IV- APTITUDES

- avoir une autonomie et éthique professionnelle ;
- être rigueur dans le travail ;
- avoir une bonne qualité relationnelle et aptitude au travail en équipe ;
- être capable de travailler en équipe et sous pression et de façon autonome ;
- avoir un sens de l'organisation avec méthode et esprit d'analyse et de synthèse ;
- avoir une facilité d'adaptation au changement et aptitude à l'anticipation ;
- avoir une aptitude à l'analyse et à la synthèse.

V- METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

VI- DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet et sous-réserve d'une évaluation annuelle de sa performance satisfaisante.

VII- DOSSIER A FOURNIR ET DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, une copie des contrats et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le Mardi, **31 octobre 2023 à 17 heures 00** par mail à l'adresse suivante phasaocgn@gmail.com

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront contacter le projet à l'adresse suivante : phasaocgn@gmail.com/621_56_68_85

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

Candidatures féminine encouragées